



Commission distribution #2

LE VRAC



HAUTS-DE-FRANCE



La consommation vrac,
une vraie tendance de fond.
Un marché en plein essor
pour les magasins bio !

+50%
DE CROISSANCE ANNUELLE

**QUEL EST LE MARCHÉ ? QUELLES SONT LES TENDANCES ?
OÙ EN EST LA RÉGLEMENTATION ? ET LE VRAC BIO RÉGIONAL ?**

La **COMMISSION DISTRIBUTION** se veut être un **ESPACE DE DIALOGUE** pour les distributeurs bio des Hauts-de-France. Animé par A PRO BIO, ce temps de rencontre permettra de mieux cerner vos besoins et d'identifier les actions à initier **A VOTRE SERVICE**.

le 12 FÉVRIER 2020

de 9h00 à 12h30 | 4 rue de Dormagen
59350 Saint-André-lez-Lille

PROGRAMME

Intervenante :



Lucia Pereira, Directrice des Affaires Juridiques de Réseau Vrac
Réseau Vrac aide à la rédaction du cadre juridique et du projet de loi économique.

9h-11h :

Cette matinée aura pour objectif de présenter

- le marché du Vrac Bio (*Alimentaire et Non Alimentaire*)
- les tendances et les innovations du secteur vrac
- le cadre réglementaire et hygiénique actuel
- les freins et les avancées du secteur vrac

11h-12h :

Temps d'échange avec l'intervenante et les participants

12h-12h30 :

Présentation du projet d'étude du vrac bio en région Hauts-de-France par A PRO BIO

12h30-13h30 :

Buffet et temps d'échange informel

90€ pour les **adhérents**
A PRO BIO

140€ pour les **non-adhérents**
A PRO BIO

Règlement par chèque à l'ordre d'A PRO BIO
à envoyer au 4 rue Dormagen 59350 Saint-André-Lez-Lille

Règlement par virement :
BIC CMCIFR2A IBAN FR76 1562 9027 3000 0534 2674 526

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES & règlement avant le 23/01/2020
à l'adresse suivante : contact@aprobio.fr